



## Location puis vente est ce légal??

Par **TIMOUR**, le **19/04/2009** à **19:13**

Bonjour, nous avons trouvé d eventuels acheteurs pour notre maison, le prix de vente de celle ci dépasse de quelques peu le budget des acheteurs, ils nous propose de leur louer une année ( ce qui rembourserait notre pret qui court toujours) puis de l acheter après. Est ce possible et est ce légal? Quel document faudrait il rédiger pour donner suite en trouvant un accord écrit entre vendeur et acheteur, attestant d une part que le vendeur s engage a vendre sa maison passé le délai, et l acheteur l achète le délai effectué? J espère avoir été assez clair et attends une réponse de votre part. Dans l attente, cordialement. TIMOUR